

Image not found or type unknown



Cambrioloage chez le locataire

Par **Freeman11**, le **02/09/2013 à 18:19**

Bonsoir,rnrn Je loue un appartement via une agence et je viens d'apprendre par l'intermédiaire de mes voisins que cet appartement a été cambiolé début Aout.rnrn Les dommages seraient importants.rnrn Est-ce normal que l'agence ne nous en ait pas informé ?rnrnCdt

Par **moisse**, le **02/09/2013 à 18:42**

Bonjour,rnEncore faut-il que l'agence soit informée de ce sinistre.rnSI c'est le cas, effectivement l'agence est fautive, et devra réparer les éventuels préjudices de ce fait.

Par **alterego**, le **02/09/2013 à 19:26**

Bonjour,rnrnQui est la victime des dommages, le locataire ou le propriétaire ? Lequel des deux êtes-vous ?rnrnCordialement

Par **Freeman11**, le **02/09/2013 à 20:00**

Bonsoir,rnrn Merci de vos réponses. Je suis propriétaire du bien et je viens de prendre connaissance du cambriolage par mes voisins.rnrn Pour les dégâts, je suppose que c'est l'assurance du locataire et du propriétaire qui les couvrent je suppose que l'Agence va contacter la mienne directement.rnrn Je suis surpris de ne pas être informé de ces

